



**COMMUNIQUÉ DE LA  
MUNICIPALITÉ  
N° 2/2009-2010**

**Du 24 octobre au 20 novembre 2009**

Renens, le 20 novembre 2009

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer, ci-dessous, les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée.

## **1. Sous la loupe**

### Concours d'intervention artistique sur le site du collège du Léman

Dans le cadre du chantier d'agrandissement et de rénovation du complexe scolaire du Léman et du pourcent culturel, la Municipalité avait décidé d'attribuer une partie du budget à une intervention artistique pour l'ensemble des bâtiments scolaires, à savoir le bâtiment rénové, le nouveau bâtiment est les espaces périphériques.

Le concours portait sur les espaces extérieurs de l'école et sur les murs intérieurs d'entrées au rez inférieur des bâtiments, le choix de l'un de ces lieux étant laissé à la libre appréciation des concurrents. Le budget global s'élevait à Fr. 100'000.-- (dont Fr. 16'000 pour le défraiement des artistes invités, Fr. 83'000.-- maximum pour la réalisation du concept artistique et Fr. 1'000.-- pour les jetons de présence et frais divers).

Huit artistes ont été invités à présenter un projet:

- A. Mme Claudia Comte, vit et travaille à Lausanne
- B. Mme Ariane Epars, vit et travaille à Cully
- C. Mme Elodie Pong, vit et travaille à Zurich après Renens
- D. Mme Anne Peverelli, vit et travaille à Lausanne
- E. M. Jean-Michel Baconnier, vit et travaille à Lausanne
- F. M. Laurent Kropf, vit à Lausanne et travaille à Renens
- G. M. Karim Noureldin, vit à Lausanne et travaille à Crisser
- H. M. Philippe Decrauzat, vit et travaille à Lausanne

Le jury nommé par la Municipalité a eu la responsabilité du choix final de l'intervention artistique. Il était composé de :

- Mme Myriam Romano-Malagrifa, conseillère municipale en charge de la Direction Culture-Jeunesse-Sport, présidente du jury, Renens
- Mme Tinetta Maystre, conseillère municipale en charge de la Direction Urbanisme et Construction, Renens

- Mme Martine Heiniger, cheffe du Centre technique communal, Renens
- Mme Michelle Dedelley, cheffe du service Culture-Jeunesse-Sport, Renens
- Mme Anne-Catherine Javet, architecte EPFL/FAS/SIA, Lausanne
- M. Martin Hofstetter, architecte et urbaniste de la Ville de Renens
- M. Alberto Angeretti, directeur de l'établissement secondaire de Renens
- M. Alfonso Esposito, architecte EPFL/FAS/SIA, Lausanne
- M. Olivier Lasserre, paysagiste, Paysagegestion, Lausanne
- M. Pierre Boss, photographe, membre de la Commission culturelle, Renens
- M. Tilo Steireiff, artiste, Lausanne.

Le jury a reçu six projets. A l'image de ce qui avait été organisé pour le collège de Florissant, les projets ont été présentés le 19 mai 2009 dans le hall du collège du Léman en présence des membres du jury, des membres de la Commission culturelle, de tous les artistes et des enseignants. Cette présentation s'est faite sous la forme d'une exposition des maquettes et des dessins des candidats.

Le jury a procédé à l'examen des projets présentés sur la base des critères de jugement établis dans le cahier des charges remis aux artistes invités. La proposition d'Anne Peverelli intitulée *Trajets* a finalement remporté l'adhésion enthousiaste du jury.

Deux images sont à l'origine du projet *Trajets* : la première est celle du panneau accroché au mur d'entrée de l'ancien bâtiment, indiquant les dates d'anniversaires des élèves ; la deuxième est celle de la volée d'escaliers qu'il faut gravir pour atteindre l'étage supérieur du nouveau bâtiment, rappelant à l'artiste l'histoire de Oui-Oui et d'un fil de son pull accroché au bas d'une route de montagne, se détricotant au fur et à mesure qu'il avance vers le sommet et marquant ainsi son trajet... L'intervention part du constat que chaque jour, de nombreuses personnes vont effectuer des trajets entre les différents bâtiments, constituant une forme de maillage et générant ainsi un immense dessin sur le site du collège. Le concept propose d'utiliser le dessin révélé par tous ces parcours pour créer une image qui donne à voir le geste, qui matérialise l'action de se déplacer. L'œuvre est pensée par l'artiste mais composée des dessins « involontaires » des usagers. Le projet se concrétise par une peinture murale occupant deux murs, celui de l'entrée à l'intérieur de l'ancien bâtiment et celui à gauche à l'entrée du nouveau bâtiment, inscrivant la même proposition dans deux lieux de matérialités différentes.

Le développement du projet lauréat se fera au cours du premier trimestre 2010.

## 2. Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

### La Municipalité a décidé :

- Après consultation des membres du comité d'organisation et des partenaires, et afin de pouvoir poser les premiers jalons de la cinquième édition, la Municipalité a décidé d'organiser **Festimixx sur le site de Verdeaux en 2012**.
- d'autoriser les sociétés membres de l'USL à organiser **vingt lotos** durant la période courant du 2 au 14 février 2010.
- d'autoriser l'**ouverture spéciale des magasins en décembre 2009**, comme suit:

- commerces occupant du personnel salarié : le 19.12 jusqu'à 22h et le 23.12 jusqu'à 22h,
- commerces n'occupant pas de personnel salarié : 19.12 jusqu'à 22h **ou** 23.12 jusqu'à 22h **ou** 13.12 de 14h à 17h30 (parallèlement au marché des artisans).
- d'accepter et de signer la **convention pour des prestations informatiques offertes à l'AJESOL** (Accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois qui regroupe les communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens, et Saint-Sulpice). Celles-ci consistent en l'utilisation du logiciel "Bambino" installé sur les serveurs du Service informatique de Renens.
- d'approuver le projet de **plan de quartier P34 "La Croisée"** et de l'envoyer au Service du développement territorial pour examen préalable. Le projet déposé marque l'aboutissement de deux ans de démarches. Il prévoit notamment la création de logements aux normes Minergie dont un tiers de logements subventionnés/étudiants, une partie commerciale et une partie administrative, une école et un espace public. Dans le cadre de l'examen préalable, les services du Canton étudient et contrôlent le dossier sur lequel ils peuvent émettre des remarques. Le projet sera ensuite mis à l'enquête avant de faire l'objet d'un préavis déposé au Conseil communal.
- d'autoriser les travaux de réfection prévus dans le bâtiment communal sis à la **rue de Crissier 1b** et dès les travaux finis, de louer à des étudiants les chambres ainsi rénovées et de mettre en location le local au rez.
- d'accepter et de soutenir le projet de **l'Arbre de Joie** qui se tiendra au Centre Métropole et à la Migros de Florissant du 10 au 12 décembre 2009. Cette action s'est déjà déroulée en 2007 et 2008 à l'initiative d'une enseignante de l'Etablissement primaire de Renens. Les enfants fréquentant l'Association "Arc-en-Ciel" seront bénéficiaires de cette troisième édition.
- de poursuivre le **renouvellement du mobilier de la Salle de spectacles** et d'autoriser l'achat d'une nouvelle série de chaises dans le style de celles déjà achetées.
- D'attribuer les sept **jardins familiaux** qui seront réaménagés **aux Baumettes** en priorité aux anciens locataires des anciens jardins. Par ailleurs, le coût de ce réaménagement sera partagé entre la Fondation des Baumettes et la Ville de Renens. A noter que la majorité des locataires des anciens jardins des Baumettes ont pu bénéficier d'un jardin au Censuy.
- de permettre au délégué jeunesse d'adhérer à la Conférence romande des délégués à l'enfance et à la jeunesse en cours de création.

#### **La Municipalité a pris acte :**

- de la **Saison de spectacles 2010** de la Ville de Renens. Comme souhaité depuis de nombreuses années, les prix pratiqués à Renens sont très attractifs par rapport à d'autres salles. Cependant, afin de rester dans une fourchette de prix équivalente à d'autres lieux qui proposent des artistes de même niveau, la Municipalité a décidé d'ajuster le prix des billets pour certains spectacles, tout en restant dans une politique populaire. Par ailleurs, au vu du succès rencontré, la formule d'abonnement sera renouvelée. Un programme

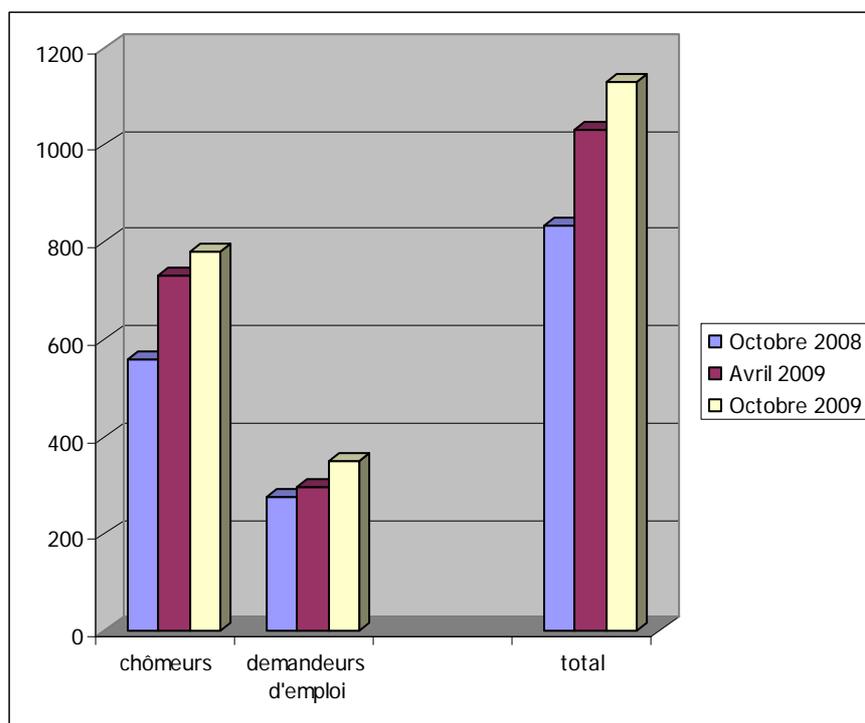
général sera conçu et un papillon d'information sera distribué à l'ensemble des ménages de Renens.

- de **l'action de prophylaxie dentaire**. Dans le cadre de ce programme, un bus est installé sur l'esplanade de la Salle de spectacles du 9 au 27 novembre, période durant laquelle il accueille les élèves des classes enfantines et primaires pour des activités de prophylaxie dentaire. Le bus sera également ouvert le mercredi après-midi 25 novembre pour accueillir les enfants de l'APEMS et des garderies.
- de la présence du festival de créations émergentes "**Les Urbaines**" pour la première fois à Renens les 4, 5 et 6 décembre 2009 au CRA avec le projet du groupe "*Spezial Material*". Ce festival existe depuis 1996 et était jusqu'à maintenant circonscrit à Lausanne. Les organisateurs sont cette année souhaité élargir les lieux d'accueil. C'est dans ce contexte qu'ils se sont approchés de Renens. Afin de faciliter l'accès depuis Lausanne, une navette gratuite sera organisée depuis la Riponne pour relier toutes les 30 minutes les principaux lieux du festival avec Renens.
- que Suisse Energie a choisi la **Ville de Renens comme exemple modèle de catalogue EEA** (European Energy Award) pour les futurs auditeurs français et les conseillers "*Cit'ergie*" (équivalent du label "Cité de l'énergie" suisse). Dès lors, le Centre technique communal a donné l'autorisation de diffuser le catalogue EEA de la Ville de Renens à titre d'exemple pour que d'autres villes puissent s'en inspirer.
- que les architectes des **Collèges du Léman et de Florissant**, nouvellement rénovés, ont inscrit ces deux bâtiments aux **visites architecturales 2009** organisées par la Société suisse des ingénieurs et architectes (SIA). Ces visites ont lieu le 21 novembre 2009.
- que le Service Culture-Jeunesse-Sport a envoyé sa candidature pour l'obtention du prix de la **Fondation Michel Baettig**. Ce prix, d'un montant de Fr. 10'000.-- est remis tous les 18 mois à des équipes qui réussissent à faire prospérer l'entreprise qui les emploie, tout en gardant leur identité. Le Service Culture-Jeunesse-Sport et son projet Festimixx 2009 a été retenu avec neuf autres dossiers parmi trente-deux présentés. Le projet Festimixx est arrivé en cinquième position.
- Que la **Paroisse de Renens** a l'intention de rendre visite aux personnes de confession protestante atteignant leur 80<sup>ème</sup>, 90<sup>ème</sup> et 100<sup>ème</sup> anniversaire en 2010. La Municipalité a transmis la liste de ces personnes.
- De la remise des clés du **nouveau véhicule d'intervention du Bataillon des sapeurs-pompiers de Renens** le 21 novembre.

### 3. Evolution du nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi à Renens

#### Nombre de personnes en recherche d'emploi

	Chômeurs <sup>1</sup>	Demandeurs d'emploi <sup>2</sup>	Total
Octobre 2008	559	276	835
Avril 2009	733	297	1030
Octobre 2009	780	349	1129



#### Comparaison des taux de chômage par zone géographique

	Renens	Ouest Lausannois	Vaud	Suisse
Octobre 2008	5.6	4.3	3.9	2.5
Avril 2009	7.3	5.6	4.9	3.5
Octobre 2009	7.8	6.0	5.5	4.0

En comparaison de l'Ouest lausannois, du canton et de la Suisse, le taux de chômage pour Renens reste traditionnellement plus élevé. Ce taux a connu au cours de la période considérée une progression identique à celui de l'Ouest lausannois et du canton (entre 28 et

<sup>1</sup> On entend par "chômeur" tout demandeur d'emploi n'exerçant aucune activité lucrative, disponible de suite pour un emploi et bénéficiant des indemnités de chômage.

<sup>2</sup> On entend par "demandeur d'emploi" toute personne inscrite à un Office Régional de Placement mais ne bénéficiant pas des indemnités de chômage.

29% d'augmentation). Bien qu'importante, cette progression reste cependant plus faible que celle qu'a connue la Suisse (+37%).

### **Taux de chômage par catégorie de chômeurs**

La comparaison des pourcentages détaillés par catégorie de chômeurs entre octobre 2008 et octobre 2009 laisse apparaître plusieurs constats:

- Alors qu'il y avait parfaite égalité entre hommes et femmes en octobre 2008, la répartition est aujourd'hui de 54% d'hommes et de 46% de femmes.
- La proportion de suisses et étrangers reste la même: 1/3 de suisses et 2/3 d'étrangers.
- Le taux de chômage des moins de 20 ans et des plus de 50 ans s'est amélioré au cours de la période (en baisse de 1.5%) tandis que celui de la tranche d'âge 20-30 ans a augmenté de 3%.

LA MUNICIPALITE